L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureau: 73 rue du Chartres

NOUVELLE-ORLEANS

MERCREDI MATIN, 4 DECEMBRE.

FEUILLETON
A la Troisième Page.

La Nouvelle Session.

EXTRAIT DE LA "FRANCE" DU 12 NOVEMBRE.

Dans quelques jours, l'Empereur tracera devant les grands corps de l'Etat le tableau de la situation intérieure et extérieure du pays. On peut compter à toujours été puissante l'influence de la parole de prince qui depuis bientôt vingt ans dirige une destinée, et l'on peut dire que ce trône a été la première tribune de France.

Cette année, comme les précédentes, la manifestation des vues du souverain aspect la Constitution a donné le rôle dirigeant, dans le mécanisme des pouvoirs publics, a un intérêt immense. L'état de l'Europe, les entreprises de la Prusse en Allemagne, les derniers événements de l'Italie, l'avenir de la papauté, les agitations de race chrétiennes de l'Orient, les prétentions qui, en mêmequant l'empire ottoman, peuvent renverser ce qui subsiste encore de l'équilibre européen, tels sont les aspects principaux de ce vaste panorama, dans lequel se reproduit tout le mouvement politique de notre époque.

Sur tous ces points, la France attend de la bouche augustée de l'Empereur des affirmations précises de la politique nationale, qui éclairent l'opinion publique.

A l'intérieur, les problèmes vont inaugurer les travaux des Chambres : la loi sur l'armée, la loi sur la presse, la loi sur le droit de réunion.

La loi sur l'armée a rencontré de nombreuses objections. On a généralement considéré qu'elle militarisait le pays, sans fortifier notre organisme militaire. Si telles devaient en être les conséquences, tous les esprits sages se considéreraient à la repudier. Le premier intérêt d'une grande nation, c'est au défense, et personne ne marchandera au gouvernement cette condition de notre grandeur. Mais il y a encore les plus graves inconvénients à soulever dans la vie de la France, à l'agriculture, à l'industrie, à toutes les professions libérales, les forces qui ne seraient pas indispensables à notre sécurité.

La France vit dans ses usines, dans ses ateliers, dans ses sillons, dans ses bibliothèques : elle n'attend dans la famille, elle est absorbée par toutes les féconds activités du travail. Ce serait fausser sa mission que de la transformer en un camp. Ayons une armée permanente qui soit la sauvegarde de notre indépendance et de l'ordre public. Puis, si une guerre éclate qu'il faille soutenir nos forces militaires par un appel nouveau, que le pays tout entier se lève. Il se trouvera certainement, et l'héroïque endurance des jeunes Français qui viennent d'éprouver les fatigues et les privations de la vie de camp, on devient soldat dès que l'honneur le commande.

Quant à la loi sur la presse et à la loi sur le droit de réunion, ce sont elles qui, évidemment, vont ramatériser la phase de transformations dans laquelle entre le second Empire, sous l'impulsion de l'Empereur.

La liberté de la presse affraie beaucoup de gens, et nous convenons facilement que ses excès sont odieux. La presse qui injurie, qui calomnie, qui prostitue l'idée de la vérité pour exploiter la honte et le désespoir, cette presse tapageuse et scandaleuse est l'effroi de l'opinion et le mépris de l'honnête homme.

Mais un temps viendra où le calme revenu, on pourra sans trop de difficulté distinguer des nuances. Il y a un temps où la presse, ne pouvant rien dire, se taisait, et, quand elle avait cessé de se taire, elle ne pouvait rien dire. Il est vrai que ces journaux qui ne pouvaient rien dire étaient les plus intellectuels et qui ont pour lé et réglé la liberté.

Chez nous, il en sera de même. La liberté de la presse, malgré ses excès, sera destinée à jouer un grand rôle dans le mouvement social. Bientôt nous verrons les discussions sérieuses et pratiques remonter les faveurs qui allaient à la littérature frivole, et la réforme des mœurs publiques sortira de cette même du droit de discussion.

Tout se tient dans l'ordre intellectuel et moral. Nous sommes en ce moment en pleine crise de décadence, et c'est surtout dans les années de l'esprit que les signes en sont multiples. La presse contemporaine abrite le même ; c'est que les lettres, que l'art et la science sont Saturnales et le vrai coupable l'est pas le public. C'est le public, qui se rassasie par des jouissances qui vient chercher à la *Belle Hélène* et à la *Grande Duchesse*. Il faut relever ce peuple, il faut sortir au plus vite de ce régime bâtard, de ce matérialisme mortel pour la vie morale d'un pays. Il n'y a pas d'autre remède que la liberté. Le remède est nécessaire. Nous traversons une crise, mais il y des solutions à la crise est bienfaisante.

Il n'y a donc pas d'illusion à se faire, la liberté de la presse, comme le droit de réunion, ne se conclut pas sans tranquillité et sans militaire. L'application de ces réformes va donner au gouvernement un caractère nouveau qui implique, nécessairement aussi pour tous les pouvoirs appelés à concourir à son action, des devoirs plus considérables.

Quand les libertés démocratiques sont appelées à une belle extension, il y aurait un grand danger à laisser inertes et passives les libertés constitutionnelles. Jusque là, l'affaisement du sol et du Corps législatif pouvait être de l'abnégation et l'abnégation pouvait être du patriotisme, mais aujourd'hui ce ne serait plus que de la défaillance.

Cette session, si ce point de vue, sera décisive. Les plus hautes garanties de la force gouvernementale, est aujourd'hui dans la concorde et l'union des Chambres. A d'autres époques elles pouvaient craindre de gêner la grande et légitime influence de la couronne, aujourd'hui, il ne s'est plus de la gêne, mais de l'abandon, et en abdiquant, tout en s'exposant à l'affaiblir, par le point de vue du droit de la responsabilité. Que l'on ne y trompe pas, le pays a les yeux fixés sur le Corps législatif et sur le Sénat, il attend de lui vouement et énergique, les prérogatives qui leur appartiennent, et dont les contre-poids peuvent seuls contenir la liberté dans ses excès et soutenir le pouvoir dans son initiative.

LES MODIFICATIONS MINISTERIELLES EN FRANCE.

La France envisage en ces termes les modifications ministérielles accomplies dans le cabinet français :

Cette combinaison marquera une nouvelle étape dans le développement de notre système constitutionnel.

Les représentation du gouvernement devant les Chambres s'était concentrée tout entière, depuis le décret du 24 novembre, entre les mains du ministre d'Etat, ayant pour auxiliaires, dans la discussion des projets de lois, des conseillers d'Etat spécialement désignés.

Les réformes du 19 janvier ont élargi les rapports du pouvoir avec le corps législatif et le pays. Le principe de la présence des ministres à la Chambre a été posé. Mais l'application en a été restreinte dans la dernière session, et les ministres de la justice et des cultes, de la guerre, de la marine, des travaux publics et de l'instruction publique ont seuls pris part aux débats parlementaires, à côté de M. le ministre d'Etat et du ministre président du conseil d'Etat.

M. Rouher qui, dans le système précédent, supportait seul, et tout le monde sait avec quel zèle et quelle énergie, le poids des rudes discussions de la politique intérieure et extérieure, a pu réserver sa parole, en dehors des questions générales, pour celles relatives au commerce, à l'intérieur, des finances et des affaires étrangères.

Il est vrai que sa position et sa légitime autorité lui permettaient d'intervenir dans toutes les discussions concernant avec ses autres collègues, mais, enfin, on peut dire que la défense des affaires de la justice, des cultes, de l'agriculture, du commerce, des travaux publics, de l'instruction publique, de la guerre et de la marine, n'était spécialisée et avait, au Corps législatif et au Sénat, ses orateurs et ses ministres particuliers.

Aujourd'hui, il est certain que M. Magne en entrant aux finances, et M. Rouland en entrant à l'intérieur, donneront au gouvernement deux orateurs de plus qui seront infailliblement appelés à tendre devant les Chambres les intérêts de leurs départements.

Presque tous les ministres vont se trouver devant le Corps législatif, et le ministre d'Etat, tout en conservant le droit de prendre la parole, chaque fois qu'il le jugera convenable, pourra se contenter d'une exclusivement à la défense de la politique générale.

Nous pensons dans cette organisation un pas de plus qui rapproche l'Empire du régime constitutionnel. La présence de tous les ministres à la Chambre ne peut, sans doute, l'accomplir pouvoir et en modifier pas les responsabilités ; mais elle crée une responsabilité morale et politique de chaque jour, et, par le moyen des conseillers qui sont associés à l'action du gouvernement, et qui parlent en son nom avec les ministres du pays, peut songer à se contrôler.

E. L. F. BONNET,

82 rue de Chartres (au premier).

Modes et Nouveautés,

Modes et Nouveautés.

MADAME ROBERT a transféré son magasin de Modes rue de Chartres No 128, entre Bourbon et Dauphine.

Champagne! Sparkling Moselle!

MOULOU & DUMESTRE.

ST. LEON DESTEZ,

Grocerie à vendre au comptant.

FONDERIE DE LEEDS

GIVEN, BROWN & CO,

Modiste.

Pension et Chambres garnies.

Maisons meublées et non-meublées

Salle de la Compagnie Allemande,

Grand bal paré

Nouvelle-Orléans à St. Nazaire

Bal, Bal, Bal.

ACCOUREZ TOUS EN CHŒUR.

Mme MARIA VOISIN,

Mme MARIA VOISIN,

Mme. Le Bon

Batelier vulcanisé, $25 00.

CHs. MERMILLIOD,

Le Dr. F. H. Knapp,

Changement de Magasin.

Hamburg et la Nouvelle-Orléans.

Compagnie de Paquebots Hamburgois-Américains.

Pour New-York directement.

Pour New York, directement.

Pour Vera-Cruz via Tampico.

Pour New-York.

— LA LIGNE CROMWELL. —

Agence de la Compagnie de steamers du Sud, à Liverpool.

Fusils Fins Doubles et Simples,

Fusils Fins Doubles et Simples,

Fusils ! Fusils !

Fusils ! Fusils !

Fusils ! Fusils ! Fusils Fins !!

Fusils Fins Doubles et Simples,

Fusils Fins Doubles et Simples,

ENTREPOT DE TAPIS,

ENTREPOT DE TAPIS,

ENTREPOT DE TAPIS,

Un avenir brillant pour le Sud !

ARTICLES

LEVI & NAVRA.

Wm. B. MORRIS & Co.

ETNA, DE HARTFORD.

HOME, DE NEW-HAVEN.

Compagnie d'Assurance Nationale

Compagnie d'Assurance Nationale

Compagnie d'Assurance Nationale

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra.

PAUL ALHAIZA et EDOUARD CALABRESI, ... Directeurs.

Jeudi 5 décembre 1867,

LA DAME BLANCHE,

Opéra en 3 actes de Scribe.

M. DAMIANI remplira le rôle de GEORGE
Mlle SAMELI, id. de ANNA.
M. DOPÉR " " GAVERLOCHE.
Mme GRAVIER " " JENNY.
Mme CARE " " MARGUERITE.
M. THOLER " " MARTHON.
M. COUJON " " DANDINI.
M. GILBERT " " GABRIEL.

Samedi 7—Pour la rentrée de Mlle Audibert LE TROVATORE.

Le spectacle commencera à 7 heures très précises.

THÉATRE NATIONAL,

Au coin des rues Perdido et Baronne.

Directeur ..... GUSTAVE OSTERMANN.

Mardi, 3 décembre 1867.

LES PETITPAS,

Vaudeville en un acte de Mr. Lefranc.

Mercredi, 4 décembre 1867.

Le charmant vaudeville-bouffon D'ICI, Pelin, en 5 actes, BRUDEN LEUDEGIER, ...

Jeudi, 5 décembre, la célèbre tragédie de Schiller, en 5 actes, DON CARLOS, pour le début de M. Carl Wedekind.

THEATRE NATIONAL,

Au coin des rues Perdido et Baronne.

Directeur ..... GUSTAVE OSTERMANN.

Mardi, 3 décembre,

LES PETITPAS,

Vaudeville en un acte de Mr. Lefranc.

Mercredi, 4 décembre 1867.

Le charmant vaudeville-bouffon D'ICI, Pelin, en 5 actes, DON CARLOS, pour le début de M. Carl Wedekin.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Rue Saint-Charles.—Nlle-Orléans.

SPALDING ET BIDWELL, ... Directeurs

— AUSSI —

Théâtre Olympique de St. Louis.

Et Théâtre du Prince Impérial, de Paris.

A. H. DAVENPORT, ... Régisseur.

PROF. YOUNKERS, ... Chef d'orchestre.

DIMANCHE ET LUNDI SOIR.

Le Directeur a l'honneur d'annoncer que le succès immense de

l'Histoire d'Enchantement,

dont les splendeurs surpasse celle du célèbre BLACK CROOK, sera en avoir les tendances les plus délicates, la pièce sera jouée jusqu'à nouvel ordre, avec ses EFFETS SCÉNIQUES, COSTUMES, etc. On aura l'occasion d'y admirer

LA TROUPE PARISIENNE DE BALLET,

dans lequel figurent les incomparables danseuses Mlle IDA IDALIE et Mlle AMALIA CARNAGOLA, première danseuse du Théâtre Le Scala, Milan, et Théâtre Royal de Dresde ; le premier NOVISSIMO, dont le public a su apprécier le talent, Mlle MALVINA EVERS ; Mlles CHRISTINE, EMELINE et ALICE ZAJITOWSKI, Mlles PALMYRA SWAROFF, ELIZA MATTORNI, EMILIE FERMINA, CLOTILDA PANCIERI, MARIE ROSALIE, LIZZIE ROSALIE et M. J. SANFORD.

Décors, marches de ballet, costumes et décors nouveaux. Les dos—

RECOUVERTURE DU

Musée Crescent City.

DIX MILLE CURIOSITES.

Nos 40 et 42 de la rue St-Charles.

(En face de l'Hôtel St-Charles.)

Ouvert, tous les jours, de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

C. T. AMES ..... Directeur et Propriétaire.

RETOUR de la Mémagerie de la Nlle-Orléans, de AMES, après une tournée fructueuse dans le Nord-Ouest. Les nombreux et plusieurs animaux de plus ; on remarque, parmi les nouveaux venus, l'éléphant gigantesque, le dromadaire de Bengal, un ours blanc du Pôle, &c.

Ce Parc au Musée de curiosité GREENER, chevalin souffleur de verre, on sait les deux machines à vapeur fonctionnant constamment : Mlle ANNA E. LEAR, la merveille sans bras qui fait des ouvrages compliqués à l'aide de ses pieds de pieds.

Des animaux des curiosités nouvelles arrivent constamment.

PRIX D'ENTRÉE, 50 cts. Pour les enfants, 25 cts.

14 nov

Salle de la Compagnie Allemande,

Au coin de Passage de la Bourse et de la Bourse.

CETTE grande et belle salle se loue pour bals, concerts, &c., avec conditions les plus raisonnables. Pour plus de renseignements s'adresser

FERDINAND MARCHE,

12nov—3fpt—3m Rue du Camp, No 47.

Grand bal paré

DONNÉ PAR

Le Salon Caractère No 5, Ordre des S. W. M.

LE SAMEDI, 7 DÉCEMBRE 1867,

Au "German Company Hall" coin Bienville et Passage de la Bourse.

Pour construire une tombe.

DIRECTEURS

Anthony Sambola S. C. ... C. R. Fagot G. ... G. C.
M. A. Calongne G. C. ... Nicholas Albert G. C.
Jos Barba G. C. ... Frederik Fuhr G. C.
Henri Brand G. C. ... Etienne Abadie G. C.
J. F. Santon G. C. ... Gerard Brink G. C.
Julius Rose G. ... Alfred Blaw F. C.

COMITÉ D'ARRANGEMENTS.

F. de P. Vellessia G. ... Serafin de Arredondo S.
Prosper Barba F. ... S. S. Rivas.

COMMISSAIRES.

Anthony Sambola. ... Francisco Jimenez.
Francisco Lopez. ... Prosper Barba.
E. Adalie. ... Antonio Gendron.

COMITÉ D'INVITATION :

Jose Barba M. E. G. ... Serafin de Arredondo S.
Francisco Jesustar F. ... Francisco Lopez T. C.
F. Toledo. ... S. S. Rivas.

Les personnes qui détiennent déjà des billets d'entrée pour dans ses mains prises de la référence au Bal de Cercle Parisien, et de la rue Lopez No 255 ou au soussigné au No 106 de la rue des Droitures. Le comité d'invitation se réunira à la rue Lopez.

Une proposition pour la buvette, le restaurant et le salle de tableau, et de recevoir par le M. F. C. ... No 255 de la rue Vieille-Levée, ou par le soussigné, au No 106 de la rue Droitures, le 10 novembre, à 8 heures de l'après-midi. Il y aura fixée pour l'acceptation des propositions les plus avantageuses.

SERAFIN DE ARREDONDO,

27 oct Secrétaire.

Bal, Bal, Bal.

ACCOURREZ TOUS EN CHŒUR.

SALLE DE BAL DEMOCRATIQUE,

Rue d'Orléans, entre Bourbon et Royale.

L'ouverture du Grand Bal paré et masqué sera lieu LE SAMEDI 30 courant et tous les Samedis suivants, pendant la saison d'hiver.

Obéissance plus bon moment de l'homme!

La salle se construit les cours ! — Le rendez-vous de l'amour.

Exposition pour tous les Beaux de l'été, que tout soit un bon.

Aujourd'hui ! De Bacchus à l'Amour.

De l'Amour à Bacchus.

Grand Bal! Bal! Bal!